

Comment Macron assume seul le leadership en Europe

► Le chef de l'Etat devait accueillir la chancelière Angela Merkel, vendredi 19 janvier, après une rencontre avec la première ministre britannique, Theresa May, jeudi

► Tandis que l'Allemagne peine à former un gouvernement et que le Royaume-Uni est empêtré dans le Brexit, il se retrouve solitaire pour piloter le projet européen

► Relance de la convergence entre les économies de l'euro, révision de la directive sur le travail détaché, défense européenne, fiscalité : les chantiers sont nombreux

► Macron et May ont signé, jeudi à Sandhurst, un nouveau traité sur la question des migrants qui veulent se rendre en Angleterre

PAGES 2-3

LE MAGAZINE
DANS
LA FORTERESSE
FACEBOOK

IDÉES
MIGRANTS :
QUAND DERRIDA
DÉFENDAIT
LE DROIT
À L'HOSPITALITÉ



SPIELBERG « LA LIBERTÉ DE LA PRESSE N'A JAMAIS ÉTÉ AUSSI MENACÉE »

A l'occasion de la sortie de son film « Pentagon Papers » le 25 janvier, le réalisateur revient, dans un entretien, sur la révélation par les médias américains, en 1971, de documents secrets sur la guerre du Vietnam. Ces dossiers avaient été remis aux journalistes par un « lanceur d'alerte », dont « Le Monde » raconte l'histoire

PAGES 16-17

En 2015.

DAMON WINTER/NYT-REDUX-REA



GPA : non au marché de la personne humaine

Un collectif de personnalités, réuni autour de Sylviane Agacinski, José Bové et René Frydman, s'inquiète d'« une pratique sociale qui consiste à louer la vie d'une femme ». Plusieurs points de vue sur l'anonymat du don de gamètes

DÉBATS - PAGES 22-23

Sciences

Enquête sur l'ex-présidente du CNRS

Alors que s'achève son mandat à la tête de l'institution, Anne Peyroche doit répondre de soupçons d'anomalies dans certains de ses travaux

PAGE 12

Réformes

Le patronat met la pression sur l'exécutif

Malgré les satisfactions obtenues sur des revendications historiques, le Medef et la CPME jouent les contestataires à un moment décisif pour le gouvernement.

PAGE 8

Pollution La Chine redoute une marée noire



L'incendie du tanker iranien « Sanchi » en mer de Chine, le 14 janvier. MINISTÈRE DES TRANSPORTS CHINOIS/AP

Après le naufrage au large de Shanghai du *Sanchi*, un pétrolier iranien transportant 136 000 tonnes d'hydrocarbure, qui a fait 3 morts et 29 disparus parmi l'équipage, des nappes menacent les côtes. Même si le condensat qui s'échappe des soutes s'avère plus volatil que du pétrole brut et

s'évaporera donc en grande partie, les risques de marée noire dépendent des courants, qui entraîneront la pollution vers le large ou vers les terres. « L'incident aura des conséquences particulièrement graves sur l'écosystème de cette zone », estime d'ores et déjà un expert.

PAGE 7

Prisons

La gronde des surveillants face à la violence

PAGE 13

Airbus

L'A380 sauvé par une commande d'Emirates

CAHIER ÉCO - PAGE 5

International

Bruxelles réduit la liste noire des paradis fiscaux

CAHIER ÉCO - PAGE 3



ÉDITORIAL
PROCHE-ORIENT :
LA BRUTALITÉ
INCOHÉRENTE
DE TRUMP

PAGE 24

QUI FAIT PLUS DE VUES QU'UN TWEET DE DONALD TRUMP ?

(MAIS EST PEUT-ÊTRE MOINS DANGEREUX POUR LA PLANÈTE)

MY
FRENCH
FILM
FESTIVAL
.COM

19 JAN - 19 FÉV
8^e ÉDITION

LE PREMIER FESTIVAL DE CINÉMA FRANÇAIS EN LIGNE
30 JOURS - 30 FILMS - 10 LANGUES - PARTOUT DANS LE MONDE



JUSTICE

La créatrice du mot-clé #balancetonporc poursuivie en diffamation
La journaliste Sandra Muller, qui a créé le mot-clé #balancetonporc dans un Tweet du 13 octobre, après le scandale Weinstein, est poursuivie en diffamation par Eric Brion, consultant et ex-directeur général de la chaîne Equidia, qu'elle a accusé sur le réseau social. Ce dernier réclame 50 000 euros de dommages et intérêts, des publications judiciaires et 100 000 euros de frais d'avocat. — (AFP)

NOTRE-DAME-DES-LANDES
Pour Manuel Valls, l'abandon de l'aéroport est « une erreur »

L'abandon du projet d'aéroport au nord de Nantes est « une erreur », a jugé, vendredi 19 janvier, sur RTL, l'ex-premier ministre Manuel Valls, député apparenté LRM. « C'est une décision qui est contraire à un choix qui avait été celui des habitants en juin 2016 », a-t-il dit, ajoutant que le choix du gouvernement « peut légitimer d'autres formes de violence » de la part d'opposants à des projets d'infrastructure.

Enquête sur l'ex-présidente du CNRS

Des soupçons pèsent sur l'intégrité scientifique des travaux de la biologiste Anne Peyroche

Deux des plus importants organismes de recherche français, le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et le Commissariat à l'énergie atomique (CEA), font face à des soupçons d'inconduite scientifique touchant une figure majeure de ces institutions. La biologiste Anne Peyroche, présidente par intérim du CNRS et employée du CEA, a été convoquée en début de semaine par sa hiérarchie pour un entretien destiné à l'éclairer sur des anomalies constatées dans certains de ses articles. Dans l'urgence, l'informaticien Antoine Petit a été désigné, jeudi 18 janvier au *Journal officiel*, président par intérim de l'organisme, alors même qu'il était prévu qu'il soit nommé lors du prochain conseil des ministres, le 24 janvier, après avoir été auditionné cette semaine par deux commissions parlementaires.

Cette précipitation dans un passage de relais qui aurait dû être parfaitement orchestré a pour origine le signalement de cinq articles scientifiques cosignés par Anne Peyroche, en novembre 2017, sur le site Internet PubPeer, qui permet de mettre en cause de façon anonyme le contenu des publications scientifiques. Ces mises en cause sont intervenues peu après la nomination de la biologiste à la présidence par intérim du premier organisme de recherche français, en remplacement d'Alain Fuchs, élu à la tête de l'entité Paris Sciences & Lettres. En l'occurrence, certaines figures présentées dans les articles étaient suspectées d'avoir fait l'objet de manipulations.

Anne Peyroche et l'une de ses coauteurs ont produit sur PubPeer les documents originaux pour éclaircir la situation concernant deux de ces articles. Anne Peyroche y convenait que certain-

Dans l'urgence, l'informaticien Antoine Petit a été désigné président par intérim de l'organisme

es modifications d'images auraient dû être mentionnées dans le manuscrit. Elle soulignait également la qualité du matériel d'imagerie pour expliquer certaines anomalies. Mais plusieurs duplications, anamorphoses et retouches d'images étaient restées inexplicables.

En décembre, un comité d'experts réunis par le CEA a jugé, après avoir analysé les archives du laboratoire (carnets de laboratoires, données expérimentales, fichiers informatiques) que les faits étaient suffisamment sérieux pour nécessiter des explications

de la biologiste et de certains de ses ex-collègues. Début janvier, un nouveau collège d'experts a été constitué pour procéder aux auditions de plusieurs coauteurs afin d'éclaircir la situation.

Mais un communiqué du ministère de la recherche du 18 janvier évoquant « l'empêchement » d'Anne Peyroche et la nomination d'Antoine Petit bouscule leur travail. Un membre de la direction du CEA regrette que l'affaire ait été rendue publique car « un comité d'évaluation a besoin de sérénité pour travailler ». Au CNRS, la direction a écrit au CEA pour demander des explications, car elle n'avait pas été informée de la procédure en cours. Anne Peyroche, en arrêt maladie, n'a pas répondu à nos sollicitations.

Lutte contre la fraude

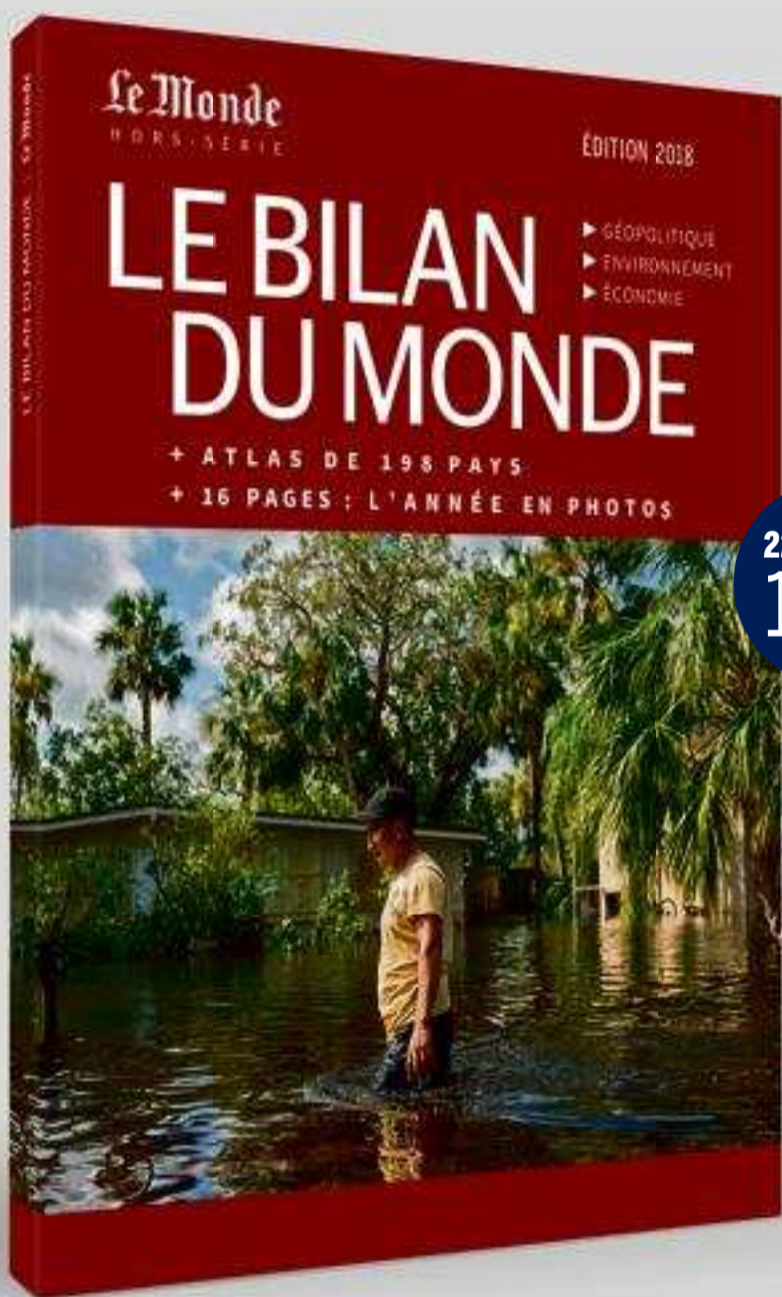
L'affaire et le couac sur un intérim de six jours témoignent de la difficulté des établissements de recherche à gérer ces situations d'inconduite scientifique, comme la fraude, le plagiat, l'embellissement des données, les faux signataires... Au CEA, comme dans bon nombre d'universités, la nomination d'un délégué à l'intégrité scientifique est en cours.

Benoît Le Tallec (chargé de recherche Inserm, ENS), premier

auteur de deux articles réalisés sous la conduite d'Anne Peyroche, ne cache pas son irritation : il avait préparé dès novembre 2017 des réponses argumentées et regrette que celles-ci n'aient pas été transmises par son ancienne responsable à PubPeer, pour « mettre fin à la controverse ». En outre, il assure que les conclusions de ces articles sont valides et reproduites, malgré des erreurs cosmétiques dans les images.

Le site PubPeer, créé par deux chercheurs du CNRS, Boris Barbour et Brandon Stell, est indépendant de l'organisme public et reste l'objet de vifs débats au sein de la communauté scientifique – tantôt perçu comme un outil de rectification en continu des résultats et de lutte contre la fraude, tantôt comme une détestable plate-forme de délation. C'est sur PubPeer que les travaux du biologiste végétal Olivier Voinnet ont été mis en cause, conduisant en 2015 à des sanctions de la part du CNRS et de l'ETH de Zurich, ses organismes de tutelle. C'est aussi sur PubPeer que Catherine Jessus, responsable de la recherche en biologie au CNRS, a été incriminée – elle n'a pas jugé opportun de répondre sur le site. ■

HERVÉ MORIN
ET DAVID LAROUSSE



UN ATLAS EXHAUSTIF Pour chacun des 198 pays du monde, les chiffres-clés (population, PIB, parité hommes-femmes en politique...), une carte et une analyse politique et économique de l'année par les correspondants du *Monde*.

UN PORTFOLIO 16 pages des meilleures photos d'actualité de l'année, sélectionnées par le service photo du *Monde*.

INTERNATIONAL Les foudrues de Donald Trump contraignent Européens et Asiatiques à redéfinir leur stratégie face à la renaissance des puissances russe et chinoise ; au Moyen-Orient, la marée de l'organisation Etat islamique se retire, réactivant les conflits entre les protagonistes de la région.

PLANÈTE Après le retrait américain, comment tenir les objectifs de l'accord de Paris contre le réchauffement climatique, alors que les émissions de CO₂ augmentent à nouveau, que les catastrophes climatiques s'aggravent ?

FRANCE La victoire surprise d'Emmanuel Macron laisse le champ des partis politiques français en ruines, mais ne lève pas les incertitudes sur les orientations des réformes en cours.

IDÉES Françoise Héritier, JMG Le Clézio, Barack Obama, Achille Mbembe... les textes publiés dans *Le Monde* qui ont marqué l'année 2017.

Habitat : les postes valent dans l'administration

Le renouvellement doit faciliter la mise en œuvre des priorités gouvernementales

Le candidat Macron avait prévenu que, devenu président de la République, il appliquerait le « spoil system » à l'américaine, c'est-à-dire qu'il procéderait à des changements dans la haute fonction publique pour désigner des profils en accord avec sa politique. Huit mois après son élection, une série de départs et nominations vient concrétiser cette volonté dans le monde du logement.

Laurent Girometti, directeur de l'Habitat, de l'urbanisme et des paysages (DHUP) depuis juillet 2014, serait sur le départ pour prendre la direction de l'Établissement public d'aménagement de Marne-la-Vallée. Diriger la DHUP est un poste stratégique à l'heure où s'écrit la future loi logement, et difficile, écartelé entre deux ministres, Jacques Mézard et Julien Denormandie (ministre et secrétaire d'Etat à la cohésion des territoires) aux champs d'action mal définis. Jean-Martin Delorme, actuellement directeur régional d'Ile-de-France de l'hébergement et du logement à la préfecture, pourrait lui succéder.

Mobiliser le parc privé

Jacques Mézard remanie par ailleurs son cabinet et en profite pour désigner ses ex-collaborateurs à des fonctions-clés. Sa directrice adjointe de cabinet, Valérie Mancret-Taylor, vient d'être nommée à la direction de l'Agence nationale de l'habitat (Anah), cruciale pour mobiliser le parc privé pour loger des publics modestes et lutter contre la précarité énergétique, deux priorités du gouvernement. Cette ancienne architecte connaît bien l'Anah pour y avoir œuvré avant 2003. Elle succède à Blanche Guillemot, à la tête de l'agence depuis trois ans après avoir été collaboratrice de l'ex-ministre du logement de Cécile Duflot.

Valérie Mancret-Taylor est remplacée au cabinet du ministre, par Jérôme Masclaux, venu de la direc-

tion du logement de la Ville de Paris. Un va-et-vient entre administration parisienne et ministères assez classique.

Le remue-ménage a lieu aussi au cabinet de Julien Denormandie. Son conseiller logement, Olivier Weiss, normalien, a, depuis le 15 janvier, été exfiltré vers la direction des prêts du fonds d'épargne de la Caisse des dépôts. Il est remplacé par Rachel Chane See Lu, venue de la SNCF immobilier et ancienne de la DHUP.

Un changement de tête est aussi en vue de la Caisse de garantie du logement locatif social (CGLLS), un enjeu important dans la réforme des HLM, cet organisme étant chargé d'organiser la pérennité financière entre bailleurs sociaux. Sa directrice depuis 2008, Catherine Aubey-Berthelot, énarque, n'a pas été reconduite, son mandat ayant expiré en novembre. Elle doit assurer l'intérim jusqu'à l'arrivée de son successeur.

La Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie, créée en 2005 pour récolter et redistribuer la contribution de la Journée de solidarité, a, depuis septembre, une nouvelle directrice, Anne Burstin, inspectrice générale des affaires sociales. La Caisse nationale d'allocations familiales, qui a la lourde tâche de mettre en œuvre la réforme des aides au logement, a vu, elle, arriver en novembre son nouveau directeur général, Vincent Mazauric (ENA, Sciences Po), en remplacement de Daniel Lenoir, qui aurait aimé poursuivre sa mission.

Le directeur général de l'Agence nationale de contrôle du logement social (Ancols), Pascal Martin-Gousset, est l'un des rares à avoir été confirmé. Il s'était montré assez critique envers « l'entre-soi confortable » du monde HLM et les coûts de gestion du logement social, une argumentation reprise par le gouvernement pour justifier ses coupes budgétaires. ■

ISABELLE REY-LEFEBVRE